

qués; en 1970, le chiffre correspondant était de 34.6 pour cent; au cours de la même période, la proportion de l'ensemble des effectifs syndicaux dans les rangs des syndicats internationaux est tombée de 70.8 à 62.5 pour cent.

Enfin, 2.9 pour cent des syndiqués étaient membres d'organisations locales indépendantes et de syndicats locaux à charte directe des centrales syndicales.

Dix-neuf syndicats comptaient 30,000 membres ou plus en 1970. De ce nombre, douze étaient des syndicats internationaux et sept étaient des syndicats nationaux ou régionaux.

STATION MÉTÉOROLOGIQUE ESQUIMAUDE

En septembre dernier, quatre jeunes Esquimaux, membres de la Coopérative esquimaude de l'ouest de Baffin, ont commencé la mise en exploitation de la première station météorologique du ministère des Transports composée entièrement de personnel esquimau. Ces nouveaux employés s'appellent Kardik Samuëlie, Isaaci Osowetok, Sailar Osoochiak, et Mathewsie Igiu, et ils sont tous de Cap Dorset.

Les quatre hommes ont commencé en juillet un programme de formation d'un mois et demi dans un centre de Frobisher Bay, où ils ont reçu une formation scolaire pendant trois semaines, suivies de deux autres semaines d'instructions sur le terrain, et enfin de deux semaines de travail scolaire. Ils sont maintenant installés à Cap Dorset, où se trouve une nouvelle station météorologique très bien équipée.

UTILITÉ DE LA STATION

Cette nouvelle station fera les relevés météorologiques qui étaient autrefois effectués par la station marine de radio du ministère des Transports située sur l'île Nottingham, à l'entrée de la baie d'Hudson. Depuis 1928 et jusqu'à l'an dernier, cette station fournissait à la fois des communications et les services météorologiques nécessaires à la navigation.

L'an dernier, en conséquence de l'aménagement de nouveaux réseaux de communications plus efficaces dans le Grand Nord, les services de la station ont été réduits à l'exploitation d'un radio-phare automatique et à la fourniture de bulletins météorologiques au réseau météorologique du ministère des Transports.

La nouvelle station météorologique du Cap Dorset émettra des bulletins à l'usage des navigateurs mais son programme aura une importance particulière pour la circulation aérienne, qui s'accroît rapidement au dessus des régions arctiques et sub-arctiques. Elle constituera un nouvel élément important du réseau national d'observation météorologique.

Le personnel esquimau fera chaque jour 14 relevés météorologiques de surface pris à intervalles d'une heure et indiquant notamment la direction et la vitesse du vent, la température, l'humidité, la pres-

sion barométrique, le plafond et la quantité des nuages, la précipitation et la visibilité. A des intervalles de six heures un bulletin météorologique synoptique sera rédigé, ce qui couronnera un vaste programme d'enregistrement et de transmission à l'usage des météorologues de l'ensemble du réseau météorologique du ministère.

DE LA MUSIQUE CANADIENNE À CANNES

Huit grandes sociétés canadiennes qui fournissent de la musique protégée par les droits d'auteur participeront à un étalage élaboré au Marché international des éditeurs de disques et de musique (MIDEM), qui aura lieu à Cannes, France, du 17 au 23 janvier. L'exposition a été organisée par le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce.

Les ventes d'albums de disques canadiens par personne sont les plus élevées au monde et le chiffre d'affaires en dollars par personne n'est surpassé que par les États-Unis. Le Canadien moyen achète 1.08 album par an au prix de \$3.75, au regard de 0.96 album au coût de \$5.00 aux États-Unis.

Un fort pourcentage des disques achetés au Canada sont l'oeuvre d'artistes, de compositeurs et de poètes canadiens et nombre de ces enregistrements jouissent d'une renommée internationale. Par contre, il existe au Canada un marché pour les disques d'artistes européens. Les exposants canadiens au MIDEM sont disposés à acheter des droits d'auteurs des maisons européennes d'édition et d'enregistrement pour reproduction au Canada.

LA TENEUR EN MERCURE DU THON

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, et le ministre des Pêches et Forêts, M. Jack Davis, ont annoncé que, par suite de l'inquiétude répandue quant au montant de mercure présent dans le milieu naturel, tous les lots de thon en boîte destinés au marché canadien sont analysés pour déterminer leur teneur en mercure. Ceux qui en contiennent un montant supérieur à la norme acceptable ne sont pas mis en vente.

Les deux ministres ont souligné le fait que, jusqu'à présent, les résultats n'indiquent aucun danger grave pour la santé. La population n'a pas à s'inquiéter des réserves de thon à l'épicerie ou au foyer car ces aliments sont sains.

Le personnel des deux ministères poursuit ses programmes minutieux d'analyse visant à déterminer la teneur en mercure dans les aliments canadiens, afin de s'assurer qu'il n'y a aucun danger d'empoisonnement par le mercure pour les Canadiens. Un grand nombre d'analyses du saumon canadien en boîte ont révélé que ce produit était parfaitement sûr.